

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 247-248

Vorwort: Éditorial
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore et toujours le secret bancaire et les attaques contre la Suisse. J'espère ne pas trop vous lasser, mais la thèse que nous défendons dans nos pages depuis près d'un an présente quelques particularités. Elle ne décrit pas les choses comme simples, voire simplistes et ne considère pas le combat perdu avant de l'avoir mené. Et sur ce sujet, comme sur d'autres, notre thèse ne présuppose pas que la Suisse a tout faux, doit disparaître, est déjà en train de disparaître, a disparu, doit capituler, va capituler, a capitulé, que tout va mal et qu'il n'y a pas de solution.

Je me suis amusé à reprendre en parallèle les grandes annonces d'autres médias et nos positions diamétralement opposées. Au printemps dernier, eux disaient partout que c'en serait fini du secret bancaire avant l'été, et nous disions que les attaquants confondaient sonner la charge et fêter la victoire. Un an après, le secret bancaire n'est pas levé. Cet été eux disaient que l'accord franco-suisse était une avancée définitive sur le sujet, et serait généralisé à tous avant fin 2009. Nous disions qu'il était inapplicable en l'état et ne passerait pas sans restrictions. Six mois plus tard, il est « en cours de ratification », et vient juste d'être « précisé » en refermant l'ouverture que la France croyait y voir, alors que la Suisse n'entendait pas déroger à l'interdiction absolue du fishing. Fin 2009, l'arme absolue qu'était la liste HSBC était en train de faire un joyeux plouf et la cellule de régularisation de Bercy occupée

à fermer tout en restant ouverte, afin que ses chiffres peu glorieux ne soient pas définitifs. Bercy semble parier maintenant sur des négociations ultérieures pour pallier le retard de résultats de contrôles trop tôt annoncés. Aujourd'hui, les *Länder* achètent la liste HSBC à la France qui offre bien sûr toute sa « collaboration », et l'UDC propose d'aider à la transparence en révélant aussi quelques noms de magistrats et de politiques allemands très bien informés personnellement sur les charmes des placements *off shore* ou plutôt *auf den Bergen* - nous avons plus de montagnes que de plages. Quant à la liste annuelle à publier par la France des (gros) contribuables (connus) qui - en toute légalité - ont quitté l'inquisition et ont pris au 31 décembre 2009 domicile en Suisse, nous l'attendons toujours.

Alors oui, je reconnais volontiers que notre Conseil fédéral pêche gravement en matière de communication et de relations avec des journalistes assoiffés de scoops faciles et que l'on ne peut se contenter de traiter de maladroites les dernières déclarations de Mme Calmy-Rey ou de M. Merz. Mais - et sans pour cela excuser ces bourdes - il est imaginable que nos autorités travaillent plus et mieux qu'elles ne communiquent, et s'appliquent à elle-même une discrétion dans les affaires qui manque un peu chez d'autres. Certains n'ont peut-être pas bien saisi que diplomatie n'est pas télé-réalité et qu'il y a un temps pour la réflexion, un

pour l'action et pour la communication. Regardons l'exemple du Liechtenstein, déclaré de même manière place bancaire moribonde quelques années avant la Suisse, et dont on publie en 2010 une partie du plan secret en reprochant à la Suisse de ne l'avoir pas appliqué. Les mêmes journaux qui déclaraient la principauté KO debout en 2008 louent aujourd'hui la qualité de sa stratégie pour mieux critiquer ce qu'ils pensent comprendre de la Suisse.

Alors oui, la situation est grave, mais aucune des échéances des catastrophes annoncées avec date et absolue certitude par les détracteurs de la Suisse et les Cassandre de papier n'a pour le moment été respectée. En 1992, les mêmes annonçaient que le *Nein* à l'UE allait faire plonger le franc suisse. En 1996, la Fédération des Sociétés suisses de Paris décidait que la survie passait par le lâchage du *Messageur suisse*. En 2010, *Suisse Magazine* et le franc suisse n'ont coulé ni l'un ni l'autre, la FSSP est morte et l'on parle de sortir certains pays de l'euro.

Nous ne prétendons pas prédire l'avenir, mais nous constatons que ceux qui le prédisent tout noir se sont trompés avec acharnement.

Chers lecteurs aux bras noueux et aux mollets solides, tenez bon, nous tiendrons avec vous.

Philippe Alliaume

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Au prix de : 1 an 47 € 2 ans 84 € Abonnement de soutien 70 €

Étranger : 1 an 51 € 2 ans 90 € Abonnement de soutien 100 €

Abonnement complémentaire :

Pour 1 € de plus, je désire faire connaître Suisse Magazine et abonner un ami (indiquer ses coordonnées).

Total : _____ €

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de :
SUISSE MAGAZINE - 9 rue Sadi Carnot - 92170 VANVES

SM247-248